

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU BON D'ECHANGE BACCHUS®

1 ■ Le bon d'échange ne peut être utilisé qu'après avoir été activé. Il est activé lors du règlement du coffret Bacchus®.

2 ■ Le bon d'échange Bacchus® est valable pour une des offres vin ou champagne présentées dans la brochure Bacchus® jointe. Il ne peut être échangé contre des offres ne figurant pas dans la brochure.

3 ■ Information et réservation sur www.ideeskdo.com espace bénéficiaire ou par téléphone au **0825 04 00 04** (0,15 €TTC/min) puis précisez le **code coffret** et **code offre** de votre choix (indiqués dans la brochure). Le prestataire vous demandera également de lui communiquer le numéro de votre bon d'échange et le code à gratter. Ces numéros figurent au dos de votre bon d'échange. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.

4 ■ Vous recevrez votre caisse en bois directement chez vous sous 2 semaines. En cas d'absence lors de la livraison, notre transporteur vous laissera un avis de passage avec son numéro de téléphone. Contactez-le pour convenir d'un autre jour de livraison.

5 ■ Livraison en France métropolitaine uniquement.

6 ■ En cas de non-utilisation, de perte ou de destruction de ce bon d'échange, ni l'acheteur, ni le bénéficiaire ne pourront prétendre à un échange ou à un remboursement, même partiel.

7 ■ IdéesKDO® se réserve à tout moment le droit de retirer une offre de la brochure Bacchus®. Le bénéficiaire choisira alors une autre offre dans la brochure ou pourra se voir proposer une nouvelle offre par IdéesKDO®.

8 ■ Le bon d'échange Bacchus® ci-joint est valable, après activation, jusqu'au 31/12/2010.

Plus d'informations www.ideeskdo.com ou en appelant le 0 825 04 00 04 (0,15 € TTC/min).

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Sachez consommer avec modération. Offre réservée aux personnes majeures.

Offre valable dans la limite des stocks disponibles, IdéesKDO® se réserve le droit de vous proposer un vin/champagne de qualité équivalente. IdéesKDO® s'engage pour chacun des vins/champagnes à vous envoyer le meilleur millésime disponible.

Cépages et Terroirs - S.A. au capital de 472 750 € - SIREN 352 228 068 RCS Paris - 66 rue des Archives 75003 Paris.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU BON D'ECHANGE WEEK-END CHAMPÊTRE®

1 ■ Le bon d'échange ne peut être utilisé qu'après avoir été activé. Il est activé lors du règlement du coffret Week-End Champêtre®.

2 ■ Le bon d'échange Week-End Champêtre® est valable pour une des prestations présentées dans la brochure Week-End Champêtre® jointe. Il ne peut être échangé contre des prestations ne figurant pas dans la brochure.

3 ■ Information et réservation sur www.ideeskdo.com espace bénéficiaire ou par téléphone au **0825 04 00 04** (0,15 €TTC/min) puis précisez le **code coffret** et le **code offre** de votre choix (indiqués dans la brochure).

Le prestataire vous demandera également de lui communiquer le numéro de votre bon d'échange et le code à gratter. Ces numéros figurent au dos de votre bon d'échange. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Il est préférable de toujours réserver à l'avance (3 à 4 mois) par rapport à la date souhaitée.

4 ■ Remettez votre bon d'échange au prestataire le jour de votre arrivée.

5 ■ Les prestations du bon d'échange Week-End Champêtre® n'incluent pas l'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous avec le prestataire.

6 ■ Aucune annulation ou report de réservation ne sera accepté sans l'accord du prestataire et conformément aux conditions générales d'annulation ou de report de ce dernier.

7 ■ En cas de non-utilisation, de perte ou de destruction de ce bon d'échange, ni l'acheteur, ni le bénéficiaire ne pourront prétendre à un échange ou à un remboursement, même partiel.

8 ■ IdéesKDO® se réserve à tout moment le droit de retirer une offre de la brochure Week-End Champêtre®. Le bénéficiaire choisira alors une autre offre dans la brochure ou pourra se voir proposer une nouvelle offre par IdéesKDO®.

9 ■ Le bon d'échange Week-End Champêtre® ci-joint est valable, après activation, jusqu'au 31/12/2010. Il peut être utilisé tous les jours de la semaine, week-end compris (sauf dates précisées sur les pages de la brochure), sous réserve de disponibilité du prestataire choisi.

Plus d'informations www.ideeskdo.com ou en appelant le 0 825 04 00 04 (0,15 € TTC/min).

CMS Vacances - SNC au capital de 750 000 € - SIREN 310 346 564 RCS Bordeaux - Licence n° LI 033 06 0004. Hangar 17 – Quai de Bacalan - BP 90020 - 33300 Bordeaux - CMS Vacances a souscrit auprès de la compagnie d'assurance Generali Assurances Iard, 75456 Paris cedex 09, un contrat d'assurance garantissant la responsabilité professionnelle pour les risques définis par les articles 20 et suivants du décret 94-490 du 15 juin 1994 à hauteur de 8 000 000 € et une garantie financière souscrite auprès de Sygma Banque, 66 rue des Archives 75003 Paris, pour les risques définis aux articles 12 et suivants du même décret à hauteur de 221 961 €.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU BON D'ECHANGE ATELIERS PLAISIRS®

- 1 ■ Le bon d'échange ne peut être utilisé qu'après avoir été activé. Il est activé lors du règlement du coffret Ateliers Plaisirs®.
 - 2 ■ Le bon d'échange Ateliers Plaisirs® est valable pour une des prestations présentées dans la brochure Ateliers Plaisirs® jointe. Il ne peut être échangé contre des prestations ne figurant pas dans la brochure.
 - 3 ■ Information et réservation sur www.ideeskdo.com espace bénéficiaire ou par téléphone au **0825 04 00 04** (0,15 €TTC/min) puis précisez le **code coffret** et le **code offre** de votre choix (indiqués à côté de chaque prestation dans la brochure). Le prestataire vous demandera également de lui communiquer le numéro de votre bon d'échange et le code à gratter. Ces numéros figurent au dos de votre bon d'échange. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Il est préférable de toujours réserver à l'avance (1 à 2 mois) par rapport à la date souhaitée.
 - 4 ■ Remettez votre bon d'échange au prestataire le jour de votre arrivée.
 - 5 ■ Les prestations du bon d'échange Ateliers Plaisirs® n'incluent pas l'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous avec le prestataire.
 - 6 ■ Aucune annulation ou report de réservation ne sera accepté sans l'accord du prestataire et conformément aux conditions générales d'annulation ou de report de ce dernier.
 - 7 ■ En cas de non-utilisation, de perte ou de destruction de ce bon d'échange, ni l'acheteur, ni le bénéficiaire ne pourront prétendre à un échange ou à un remboursement, même partiel.
 - 8 ■ IdéesKDO® se réserve à tout moment le droit de retirer une offre de la brochure Ateliers Plaisirs®. Le bénéficiaire choisira alors une autre offre dans la brochure ou pourra se voir proposer une nouvelle offre par IdéesKDO®.
 - 9 ■ Le bon d'échange Ateliers Plaisirs® ci-joint est valable, après activation, jusqu'au 31/12/2010. Il peut être utilisé aux jours et aux horaires d'ouverture du prestataire (sauf dates précisées sur les pages de la brochure), sous réserve de disponibilité du prestataire choisi.
- Plus d'informations www.ideeskdo.com ou en appelant le 0 825 04 00 04 (0,15 € TTC/min).
- LASER LOYALTY - SA au capital de 16 516 050 € - SIREN 418 601 043 RCS Paris - 66 rue des Archives 75003 Paris.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU BON D'ECHANGE SENSATION BIEN-ETRE®

- 1 ■** Le bon d'échange ne peut être utilisé qu'après avoir été activé. Il est activé lors du règlement du coffret Sensation Bien-Etre®.
 - 2 ■** Le bon d'échange Sensation Bien-Etre® est valable pour une des prestations présentées dans la brochure Sensation Bien-Etre® jointe. Il ne peut être échangé contre des prestations ne figurant pas dans la brochure.
 - 3 ■** Information et réservation sur www.ideeskdo.com espace bénéficiaire ou par téléphone au 0825 04 00 04 (0,15 €TTC/min) puis précisez le **code coffret** et le **code offre** de votre choix (indiqués à côté de chaque prestation dans la brochure). Le prestataire vous demandera également de lui communiquer le numéro de votre bon d'échange et le code à gratter. Ces numéros figurent au dos de votre bon d'échange. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Il est préférable de toujours réserver à l'avance (1 à 2 mois) par rapport à la date souhaitée.
 - 4 ■** Remettez votre bon d'échange au prestataire le jour de votre arrivée.
 - 5 ■** Les prestations du bon d'échange Sensation Bien-Etre® n'incluent pas l'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous avec le prestataire.
 - 6 ■** Aucune annulation ou report de réservation ne sera accepté sans l'accord du prestataire et conformément aux conditions générales d'annulation ou de report de ce dernier.
 - 7 ■** En cas de non-utilisation, de perte ou de destruction de ce bon d'échange, ni l'acheteur, ni le bénéficiaire ne pourront prétendre à un échange ou à un remboursement, même partiel.
 - 8 ■** IdéesKDO® se réserve à tout moment le droit de retirer une offre de la brochure Sensation Bien-Etre®. Le bénéficiaire choisira alors une autre offre dans la brochure ou pourra se voir proposer une nouvelle offre par IdéesKDO®.
 - 9 ■** Le bon d'échange Sensation Bien-Etre® ci-joint est valable, après activation, jusqu'au 31/12/2010. Il peut être utilisé aux jours et aux horaires d'ouverture du prestataire (sauf dates précisées sur les pages de la brochure), sous réserve de disponibilité du prestataire choisi.
Plus d'informations www.ideeskdo.com ou en appelant le 0 825 04 00 04 (0,15 € TTC/min).
- LASER LOYALTY - SA au capital de 16 516 050 € - SIREN 418 601 043 RCS Paris - 66 rue des Archives 75003 Paris.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU BON D'ECHANGE WEEK-END CHARME & GOURMANDISE®

1 ■ Le bon d'échange ne peut être utilisé qu'après avoir été activé. Il est activé lors du règlement du coffret Week-End Charme & Gourmandise®.

2 ■ Le bon d'échange Week-End Charme & Gourmandise® est valable pour une des prestations présentées dans la brochure Week-End Charme & Gourmandise® jointe. Il ne peut être échangé contre des prestations ne figurant pas dans la brochure.

3 ■ Information et réservation www.ideeskdo.com espace bénéficiaire ou par téléphone au 0825 04 00 04 (0,15 € TTC/min) puis précisez le **code coffret** et le **code offre** de votre choix (indiqués à côté de chaque prestation dans la brochure). Le prestataire vous demandera également de lui communiquer le numéro de votre bon d'échange et le code à gratter. Ces numéros figurent au dos de votre bon d'échange. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Il est préférable de toujours réserver à l'avance (2 à 3 mois) par rapport à la date souhaitée.

4 ■ Remettez votre bon d'échange au prestataire le jour de votre arrivée.

5 ■ Les prestations du bon d'échange Week-End Charme & Gourmandise® n'incluent pas l'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous avec le prestataire.

6 ■ Aucune annulation ou report de réservation ne sera accepté sans l'accord du prestataire et conformément aux conditions générales d'annulation ou de report de ce dernier.

7 ■ En cas de non-utilisation, de perte ou de destruction de ce bon d'échange, ni l'acheteur, ni le bénéficiaire ne pourront prétendre à un échange ou à un remboursement, même partiel.

8 ■ IdéesKDO® se réserve à tout moment le droit de retirer une offre de la brochure Week-End Charme & Gourmandise®. Le bénéficiaire choisira alors une autre offre dans la brochure ou pourra se voir proposer une nouvelle offre par IdéesKDO®.

9 ■ Le bon d'échange Week-End Charme & Gourmandise® ci-joint est valable, après activation, jusqu'au 31/12/2010. Il peut être utilisé tous les jours de la semaine, week-end compris (sauf dates précisées sur les pages de la brochure), sous réserve de disponibilité du prestataire choisi.

Plus d'informations www.ideeskdo.com ou en appelant le 0 825 04 00 04 (0,15 € TTC/min).

CMS Vacances - SNC au capital de 750 000 € - SIREN 310 346 564 RCS Bordeaux - Licence n°LI 033 06 0004. Hangar 17 – Quai de Bacalan - BP 90020 - 33300 Bordeaux - CMS Vacances a souscrit auprès de la compagnie d'assurance Generali Assurances Iard, 75456 Paris cedex 09, un contrat d'assurance garantissant la responsabilité professionnelle pour les risques définis par les articles 20 et suivants du décret 94-490 du 15 juin 1994 à hauteur de 8 000 000 € et une garantie financière souscrite auprès de Sygma Banque, 66 rue des Archives 75003 Paris, pour les risques définis aux articles 12 et suivants du même décret à hauteur de 221 961 €.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU BON D'ECHANGE HISTOIRE D'EAUX®

1 ■ Le bon d'échange ne peut être utilisé qu'après avoir été activé. Il est activé lors du règlement du coffret Histoire d'Eaux®.

2 ■ Le bon d'échange Histoire d'Eaux® est valable pour une des prestations présentées dans la brochure Histoire d'Eaux® jointe. Il ne peut être échangé contre des prestations ne figurant pas dans la brochure.

3 ■ Information et réservation sur Internet www.ideeskdo.com espace bénéficiaire ou par téléphone au 0825 04 00 04 (0,15 € TTC/min) puis précisez le **code coffret** et le **code offre** de votre choix (indiqués à côté de chaque prestation dans la brochure). Le prestataire vous demandera également de lui communiquer le numéro de votre bon d'échange et le code à gratter. Ces numéros figurent au dos de votre bon d'échange. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Il est préférable de réserver toujours à l'avance (2 à 3 mois) par rapport à la date souhaitée.

4 ■ Remettez votre bon d'échange au prestataire le jour de votre arrivée.

5 ■ Les prestations du bon d'échange Histoire d'Eaux® n'incluent pas l'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous avec le prestataire.

6 ■ Aucune annulation ou report de réservation ne sera accepté sans l'accord du prestataire et conformément aux conditions générales d'annulation ou de report de ce dernier.

7 ■ En cas de non-utilisation, de perte ou de destruction de ce bon d'échange, ni l'acheteur, ni le bénéficiaire ne pourront prétendre à un échange ou à un remboursement, même partiel.

8 ■ IdéesKDO® se réserve à tout moment le droit de retirer une offre de la brochure Histoire d'Eaux®. Le bénéficiaire choisira alors une autre offre dans la brochure ou pourra se voir proposer une nouvelle offre par IdéesKDO®.

9 ■ Le bon d'échange Histoire d'Eaux® ci-joint est valable, après activation, jusqu'au 31/12/2010. Il peut être utilisé aux jours et aux horaires d'ouverture du prestataire (sauf dates précisées sur les pages de la brochure), sous réserve de disponibilité.

Plus d'informations www.ideeskdo.com ou en appelant le 0 825 04 00 04 (0,15 € TTC/min).

CMS Vacances - SNC au capital de 750 000 € - SIREN 310 346 564 RCS Bordeaux - Licence n° LI 033 06 0004. Hangar 17 – Quai de Bacalan - BP 90020 - 33300 Bordeaux - CMS Vacances a souscrit auprès de la compagnie d'assurance Generali Assurances Iard, 75456 Paris cedex 09, un contrat d'assurance garantissant la responsabilité professionnelle pour les risques définis par les articles 20 et suivants du décret 94-490 du 15 juin 1994 à hauteur de 8 000 000 € et une garantie financière souscrite auprès de Sygma Banque, 66 rue des Archives 75003 Paris, pour les risques définis aux articles 12 et suivants du même décret à hauteur de 221 961 €.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU BON D'ECHANGE WEEK-END ESCAPADE CITADINE®

1 ■ Le bon d'échange ne peut être utilisé qu'après avoir été activé. Il est activé lors du règlement du coffret Week-End Escapade Citadine®.

2 ■ Le bon d'échange Week-End Escapade Citadine® est valable pour une des prestations présentées dans la brochure Escapade Citadine® jointe. Il ne peut être échangé contre des prestations ne figurant pas dans la brochure.

3 ■ Information et réservation sur Internet www.ideeskdo.com espace bénéficiaire ou par téléphone au 0825 04 00 04 (0,15 € TTC/min) puis précisez le **code coffret** et le **code offre** de votre choix (indiqués à côté de chaque prestation dans la brochure). Le prestataire vous demandera également de lui communiquer le numéro de votre bon d'échange et le code à gratter. Ces numéros figurent au dos de votre bon d'échange. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Il est préférable de toujours réserver à l'avance (2 à 3 mois) par rapport à la date souhaitée.

4 ■ Remettez votre bon d'échange au prestataire le jour de votre arrivée.

5 ■ Les prestations du bon d'échange Week-End Escapade Citadine® n'incluent pas l'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous avec le prestataire.

6 ■ Aucune annulation ou report de réservation ne sera accepté sans l'accord du prestataire et conformément aux conditions générales d'annulation ou de report de ce dernier.

7 ■ En cas de non-utilisation, de perte ou de destruction de ce bon d'échange, ni l'acheteur, ni le bénéficiaire ne pourront prétendre à un échange ou à un remboursement, même partiel.

8 ■ IdéesKDO® se réserve à tout moment le droit de retirer une offre de la brochure Week-End Escapade Citadine®. Le bénéficiaire choisira alors une autre offre dans cette brochure ou pourra se voir proposer une nouvelle offre par IdéesKDO®.

9 ■ Le bon d'échange Week-End Escapade Citadine® ci-joint est valable, après activation, jusqu'au 31/12/2010. Il peut être utilisé tous les jours de la semaine, week-end compris (sauf dates précisées sur les pages de la brochure), sous réserve de disponibilité du prestataire choisi.

Plus d'informations www.ideeskdo.com ou en appelant le 0 825 04 00 04 (0,15 € TTC/min).

CMS Vacances - SNC au capital de 750 000 € - SIREN 310 346 564 RCS Bordeaux - Licence n°LI 033 06 0004. Hangar 17 - Quai de Bacalan - BP 90020 - 33300 Bordeaux - CMS Vacances a souscrit auprès de la compagnie d'assurance Generali Assurances IARD, 75456 Paris cedex 09, un contrat d'assurance garantissant la responsabilité professionnelle pour les risques définis par les articles 20 et suivants du décret 94-490 du 15 juin 1994 à hauteur de 8 000 000 € et une garantie financière souscrite auprès de Sygma Banque, 66 rue des Archives 75003 Paris, pour les risques définis aux articles 12 et suivants du même décret à hauteur de 221 961 €.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU BON D'ECHANGE EXPERIENCE SPORT®

1 ■ Le bon d'échange ne peut être utilisé qu'après avoir été activé. Il est activé lors du règlement du coffret Expérience Sport®.

2 ■ Le bon d'échange Expérience Sport® est valable pour une des prestations présentées dans la brochure Expérience Sport® jointe. Il ne peut être échangé contre des prestations ne figurant pas dans la brochure.

3 ■ Information et réservation sur Internet www.ideeskdo.com espace bénéficiaire ou par téléphone au 0825 04 00 04 (0,15 € TTC/min) puis précisez le **code coffret** et le **code offre** de votre choix (indiqués à côté de chaque prestation dans la brochure). Le prestataire vous demandera également de lui communiquer le numéro de votre bon d'échange et le code à gratter. Ces numéros figurent au dos de votre bon d'échange. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Il est préférable de toujours réserver à l'avance (1 à 2 mois) par rapport à la date souhaitée.

4 ■ Remettez votre bon d'échange au prestataire le jour de votre arrivée.

5 ■ Les prestations du bon d'échange Expérience Sport® n'incluent pas l'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous avec le prestataire.

6 ■ Aucune annulation ou report de réservation ne sera accepté sans l'accord du prestataire et conformément aux conditions générales d'annulation ou de report de ce dernier.

7 ■ En cas de non-utilisation, de perte ou de destruction de ce bon d'échange, ni l'acheteur, ni le bénéficiaire ne pourront prétendre à un échange ou à un remboursement, même partiel.

8 ■ IdéesKDO® se réserve à tout moment le droit de retirer une offre de la brochure Expérience Sport®. Le bénéficiaire choisira alors une autre offre dans la brochure ou pourra se voir proposer une nouvelle offre par IdéesKDO®.

9 ■ Le bon d'échange Expérience Sport® ci-joint est valable, après activation, jusqu'au 31/12/2010. Il peut être utilisé aux jours et aux horaires d'ouverture du prestataire (sauf dates précisées sur les pages de la brochure), sous réserve de disponibilité du prestataire choisi.

10 ■ Les activités proposées dans le coffret Expérience Sport®, sont soumises à des conditions variant en fonction de l'activité : état de forme physique, savoir nager (pour les activités aquatiques), âge minimum, groupe minimum, conditions météo, saisonnalité... Le prestataire peut refuser ou annuler l'accès à une activité en cas de manquement à ces conditions.

Plus d'informations www.ideeskdo.com ou en appelant le 0 825 04 00 04 (0,15 € TTC/min).

LASER LOYALTY - SA au capital de 16 516 050 € - SIREN 418 601 043 RCS Paris - 66 rue des Archives 75003 Paris.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU BON D'ECHANGE SENSATION EXTREME®

1 ■ Le bon d'échange ne peut être utilisé qu'après avoir été activé. Il est activé lors du règlement du coffret Sensation Extrême®.

2 ■ Le bon d'échange Sensation Extrême® est valable pour une des prestations présentées dans la brochure Sensation Extrême® jointe. Il ne peut être échangé contre des prestations ne figurant pas dans la brochure.

3 ■ Information et réservation sur www.ideeskdo.com espace bénéficiaire ou par téléphone au 0825 04 00 04 (0,15 €TTC/min) puis précisez le code coffret et le code offre de votre choix (indiqués à côté de chaque prestation dans la brochure). Le prestataire vous demandera également de lui communiquer le numéro de votre bon d'échange et le code à gratter. Ces numéros figurent au dos de votre bon d'échange. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Il est préférable de toujours réserver à l'avance (1 à 2 mois) par rapport à la date souhaitée.

4 ■ Remettez votre bon d'échange au prestataire le jour de votre arrivée.

5 ■ Les prestations du bon d'échange Sensation Extrême® n'incluent pas l'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous avec le prestataire.

6 ■ Aucune annulation ou report de réservation ne sera accepté sans l'accord du prestataire et conformément aux conditions générales d'annulation ou de report de ce dernier.

7 ■ En cas de non-utilisation, de perte ou de destruction de ce bon d'échange, ni l'acheteur, ni le bénéficiaire ne pourront prétendre à un échange ou à un remboursement, même partiel.

8 ■ IdéesKDO® se réserve à tout moment le droit de retirer une offre de la brochure Sensation Extrême®. Le bénéficiaire choisira alors une autre offre dans la brochure ou pourra se voir proposer une nouvelle offre par IdéesKDO®.

9 ■ Le bon d'échange Sensation Extrême® est valable jusqu'au 31/12/2010. Il peut être utilisé aux jours et aux horaires d'ouverture du prestataire (sauf dates précisées sur les pages de la brochure), sous réserve de disponibilité du prestataire choisi.

Plus d'information sur www.ideeskdo.com espace bénéficiaire ou en appelant le 0 825 04 00 04 (0,15 € TTC/min).

LASER LOYALTY - SA au capital de 31 516 050 € - SIREN 418 601 043 RCS Paris - 66 rue des Archives 75003 Paris.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU BON D'ECHANGE WEEK-END PARTICULIER[®]

1 ■ Le bon d'échange ne peut être utilisé qu'après avoir été activé. Il est activé lors du règlement du coffret Week-End Particulier[®].

2 ■ Le bon d'échange Week-End Particulier[®] est valable pour une des prestations présentées dans la brochure Week-End Particulier[®] jointe. Il ne peut être échangé contre des prestations ne figurant pas dans la brochure.

3 ■ Information et réservation sur www.ideeskdo.com espace bénéficiaire ou par téléphone au 0825 04 00 04 (0,15 € TTC/min) puis précisez le code coffret et le code offre de votre choix (indiqués à côté de chaque prestation dans la brochure). Le prestataire vous demandera également de lui communiquer le numéro de votre bon d'échange et le code à gratter. Ces numéros figurent au dos de votre bon d'échange. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Il est préférable de toujours réserver à l'avance (2 à 3 mois) par rapport à la date souhaitée.

4 ■ Remettez votre bon d'échange au prestataire le jour de votre arrivée.

5 ■ Les prestations du bon d'échange Week-End Particulier[®] n'incluent pas l'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous avec le prestataire.

6 ■ Aucune annulation ou report de réservation ne sera accepté sans l'accord du prestataire et conformément aux conditions générales d'annulation ou de report de ce dernier.

7 ■ En cas de non-utilisation, de perte ou de destruction de ce bon d'échange, ni l'acheteur, ni le bénéficiaire ne pourront prétendre à un échange ou à un remboursement, même partiel.

8 ■ IdéesKDO[®] se réserve à tout moment le droit de retirer une offre de la brochure Week-End Particulier[®]. Le bénéficiaire choisira alors une autre offre dans la brochure ou pourra se voir proposer une nouvelle offre par IdéesKDO[®].

9 ■ Le bon d'échange Week-End Particulier[®] est valable jusqu'au 31/12/2010. Il peut être utilisé tous les jours de la semaine, week-end compris (sauf dates précisées sur les pages de la brochure), sous réserve de disponibilité du prestataire choisi.

Plus d'information sur www.ideeskdo.com espace bénéficiaire ou en appelant le 0 825 04 00 04 (0,15 € TTC/min).

CMS Vacances - SNC au capital de 750 000 € - SIREN 310 346 564 RCS Bordeaux - Licence n°LI 033 06 0004. Hangar 17 – Quai de Baca lan - BP 90020 - 33300 Bordeaux - CMS Vacances a souscrit auprès de la compagnie d'assurance Generali Assurances Iard, 75456 Paris cedex 09, un contrat d'assurance garantissant la responsabilité professionnelle pour les risques définis par les articles 20 et suivants du décret 94-490 du 15 juin 1994 à hauteur de 8 000 000 € et une garantie financière souscrite auprès de Sygma Banque, 66 rue des Archives 75003 Paris, pour les risques définis aux articles 12 et suivants du même décret à hauteur de 221 961 €.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU BON D'ECHANGE UNE PARENTHÈSE BIEN-ETRE®

1 ■ Le bon d'échange ne peut être utilisé qu'après avoir été activé. Il est activé lors du règlement du coffret Une Parenthèse Bien-Etre®.

2 ■ Le bon d'échange Une Parenthèse Bien-Etre® est valable pour une des prestations présentées dans la brochure Une Parenthèse Bien-Etre® jointe. Il ne peut être échangé contre des prestations ne figurant pas dans la brochure.

3 ■ Information et réservation sur www.ideeskdo.com espace bénéficiaire ou par téléphone au 0825 04 00 04 (0,15 € TTC/min) puis précisez le code coffret et le code offre de votre choix (indiqués à côté de chaque prestation dans la brochure). Le prestataire vous demandera également de lui communiquer le numéro de votre bon d'échange et le code à gratter. Ces numéros figurent au dos de votre bon d'échange. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Il est préférable de toujours réserver à l'avance (2 à 3 mois) par rapport à la date souhaitée.

4 ■ Remettez votre bon d'échange au prestataire le jour de votre arrivée.

5 ■ Les prestations du bon d'échange Une Parenthèse Bien-Etre® n'incluent pas l'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous avec le prestataire.

6 ■ Aucune annulation ou report de réservation ne sera accepté sans l'accord du prestataire et conformément aux conditions générales d'annulation ou de report de ce dernier.

7 ■ En cas de non-utilisation, de perte ou de destruction de ce bon d'échange, ni l'acheteur, ni le bénéficiaire ne pourront prétendre à un échange ou à un remboursement, même partiel.

8 ■ IdéesKDO® se réserve à tout moment le droit de retirer une offre de la brochure Une Parenthèse Bien-Etre®. Le bénéficiaire choisira alors une autre offre dans cette brochure ou pourra se voir proposer une nouvelle offre par IdéesKDO®.

9 ■ Le bon d'échange Une Parenthèse Bien-Etre® est valable jusqu'au 31/12/2010. Il peut être utilisé tous les jours de la semaine, week-end compris (sauf dates précisées sur les pages de la brochure), sous réserve de disponibilité du prestataire choisi.

Plus d'information sur www.ideeskdo.com espace bénéficiaire ou en appelant le 0 825 04 00 04 (0,15 € TTC/min).

CMS Vacances - SNC au capital de 750 000 € - SIREN 310 346 564 RCS Bordeaux - Licence n°LI 033 06 0004. Hangar 17 - Quai de Bacalan - BP 90020 - 33300 Bordeaux - CMS Vacances a souscrit auprès de la compagnie d'assurance Generali Assurances IARD, 75456 Paris cedex 09, un contrat d'assurance garantissant la responsabilité professionnelle pour les risques définis par les articles 20 et suivants du décret 94-490 du 15 juin 1994 à hauteur de 8 000 000 € et une garantie financière souscrite auprès de Sygma Banque, 66 rue des Archives 75003 Paris, pour les risques définis aux articles 12 et suivants du même décret à hauteur de 221 961 €.